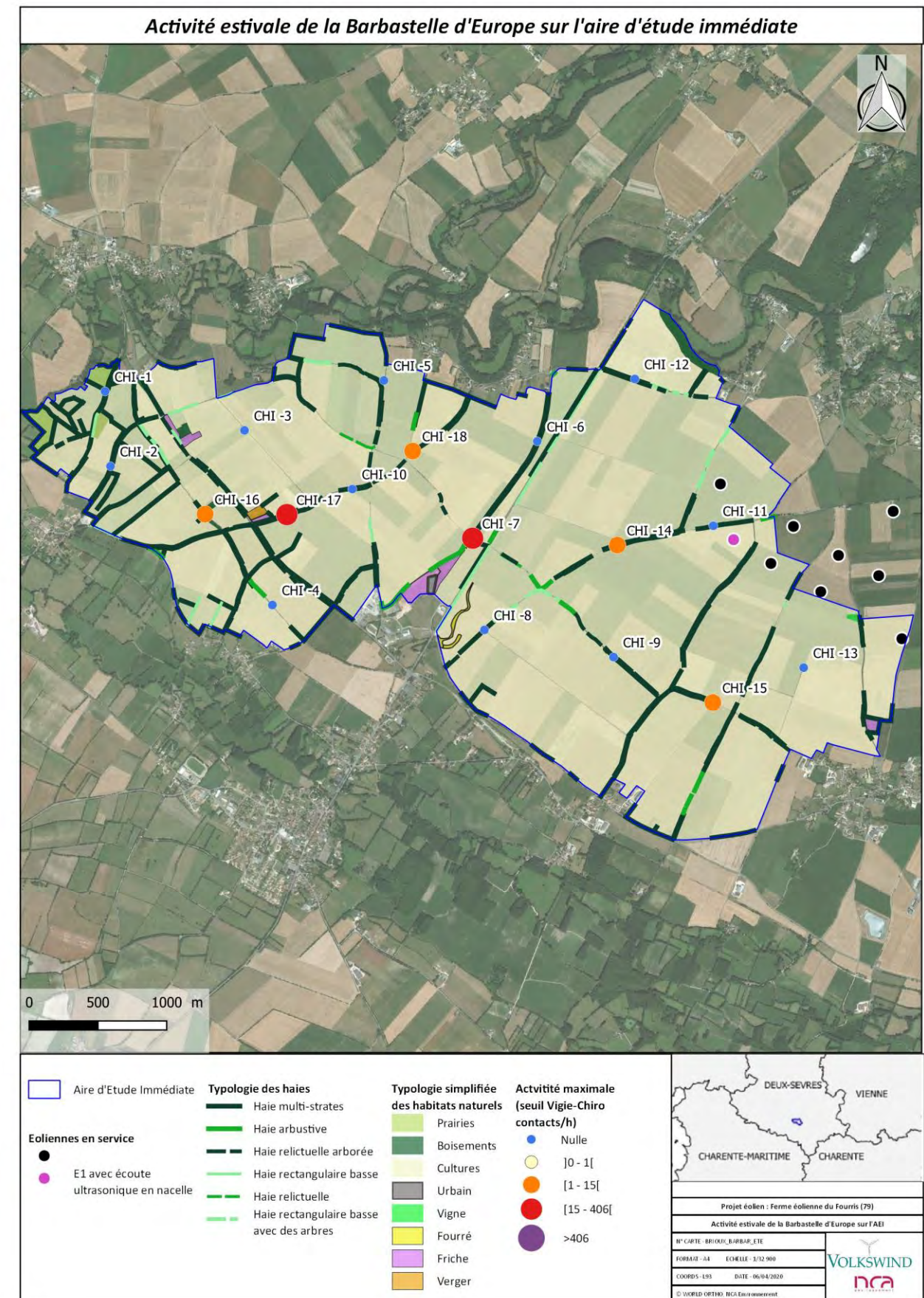
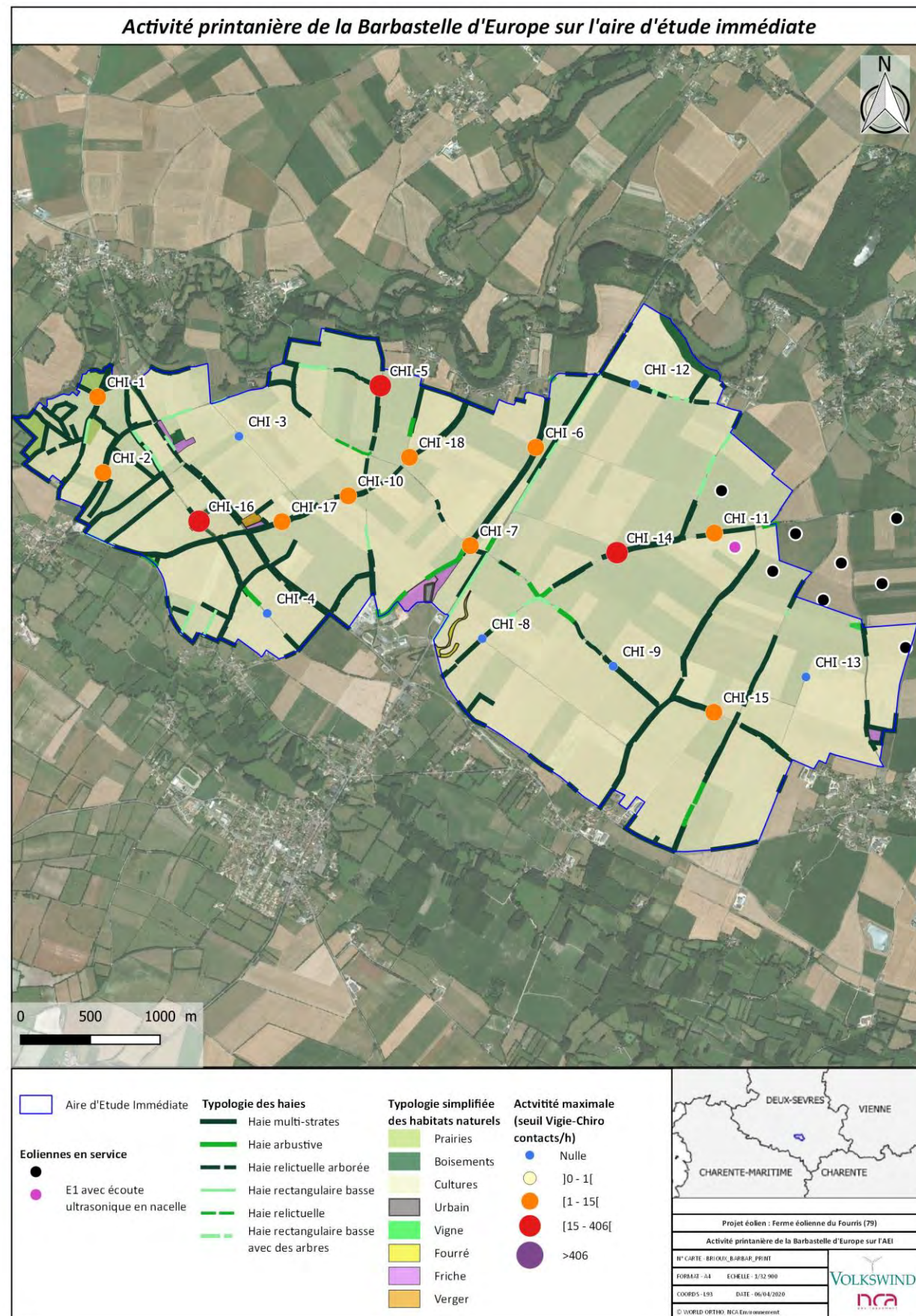
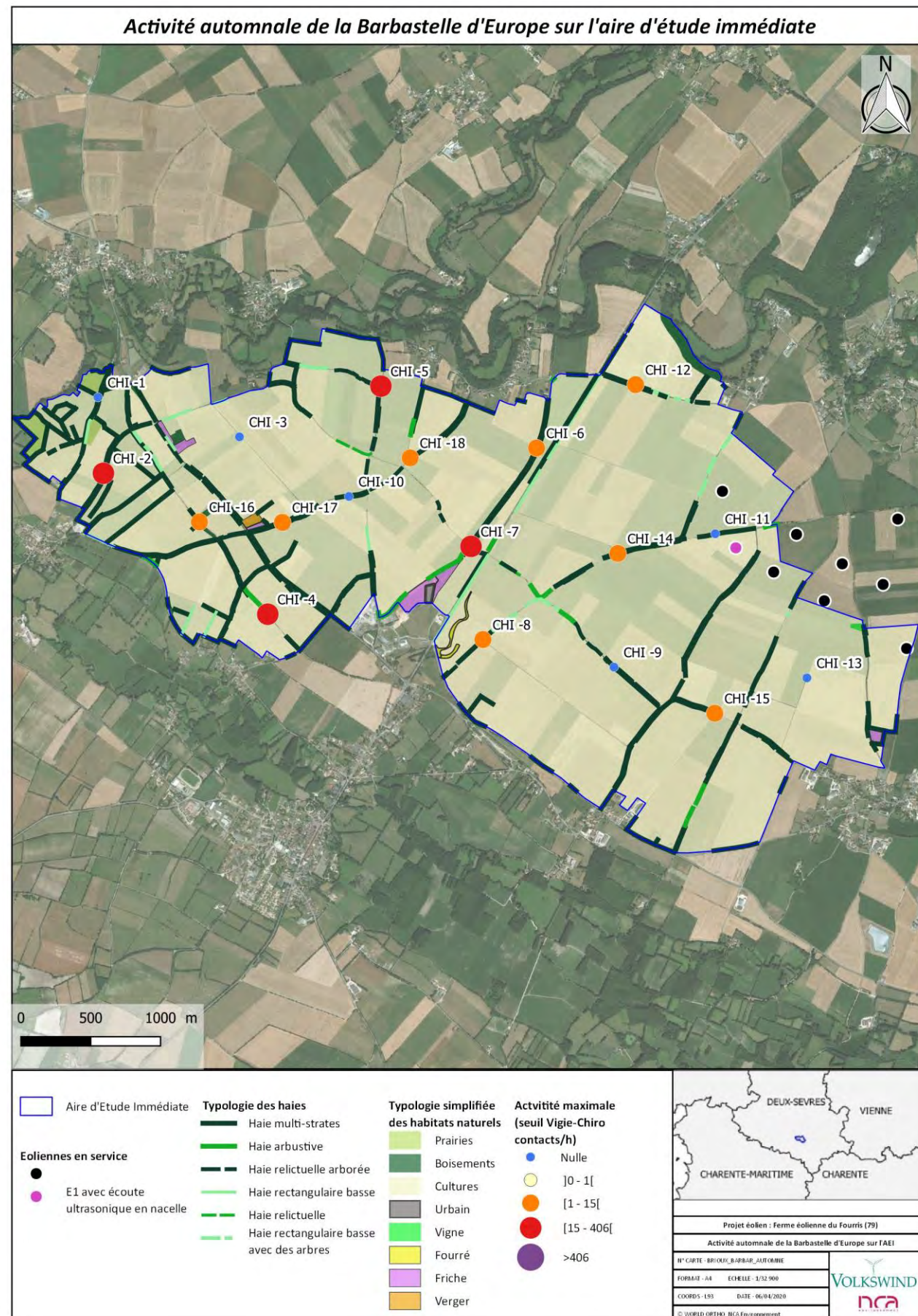


Barbastelle d'Europe – *Basbastella barbastellus*





Barbastelle d'Europe - LPO Rhône-Alpes

Statut de protection nationale	Protection nationale
Directive Habitats-Faune-Flore	Annexe II et IV
Liste rouge nationale	Préoccupation mineure (LC)
Liste rouge régionale	Préoccupation mineure (LC)
Statut régional (PRA 2013-2017)	Assez-commun

L'espèce est présente partout, mais est rare dans le Bassin parisien et sur le pourtour méditerranéen. En période estivale, elle se loge presque toujours contre le bois (bâtiments humains ou écorces d'arbres forestiers). Elle chasse à la nuit presque noire ; ses territoires de chasse sont les milieux forestiers, les zones humides et les zones agricoles bordées de haies. Elle mange presque uniquement des micro-lépidoptères. Après avoir subi un fort déclin dû à l'utilisation de pesticides (DDT notamment), la population européenne de la Barbastelle d'Europe a réaugmenté.

Son habitat de chasse est peu présent sur l'AEI. L'espèce n'a pas été présente sur les points 3, 9, 10 et 13. En revanche son activité est modérée à forte sur le reste des points.

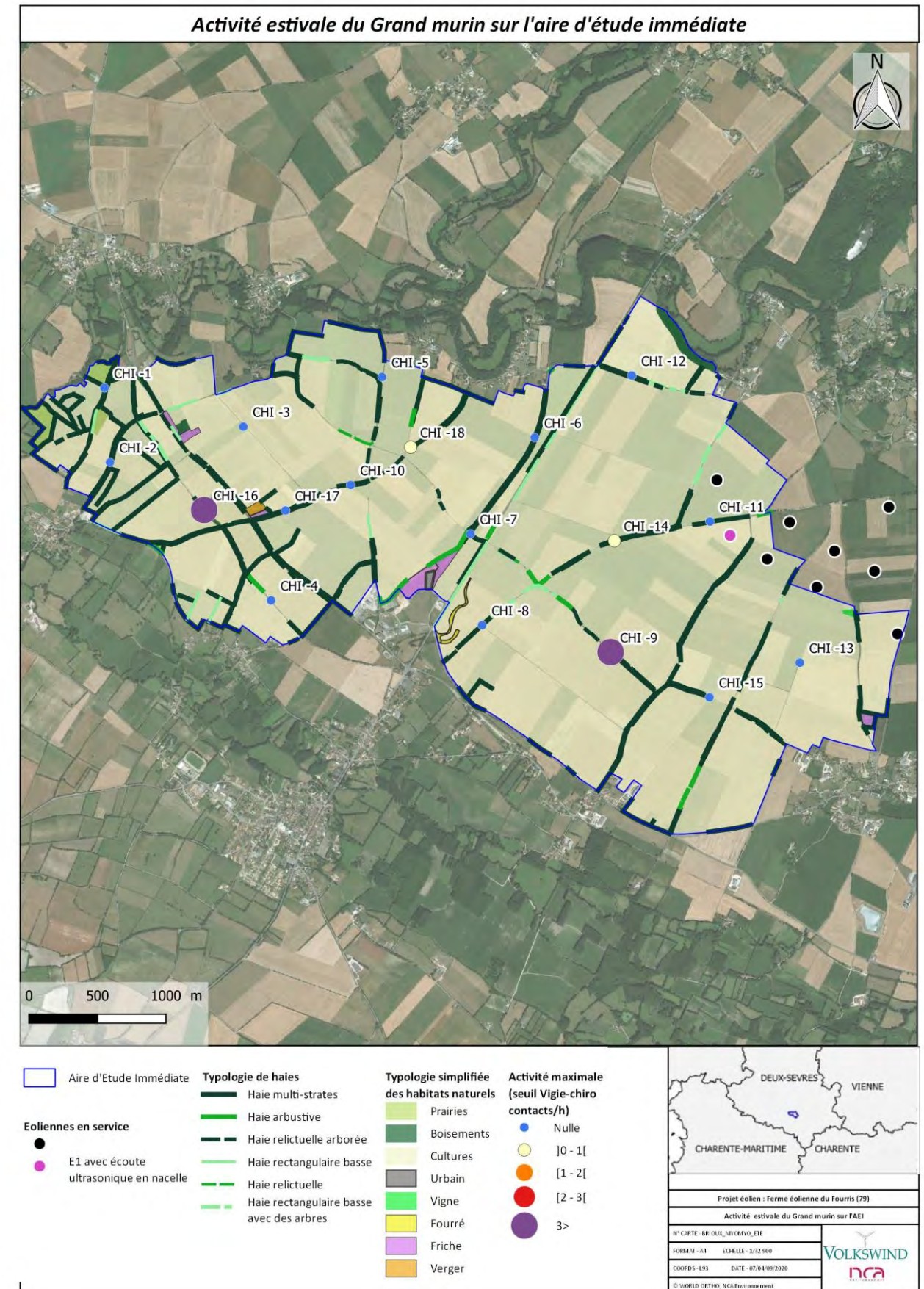
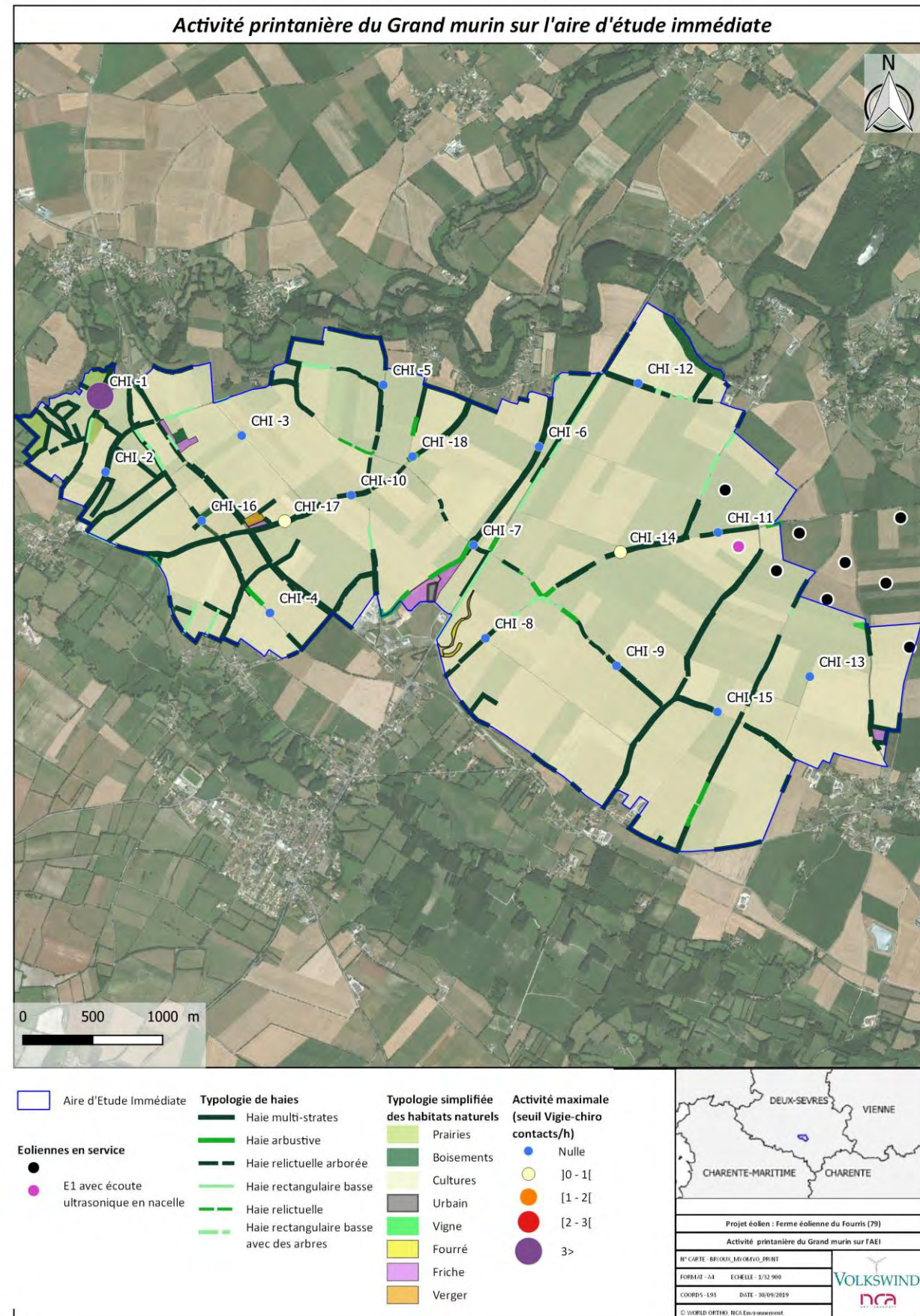
Selon la méthode de détermination de la patrimonialité expliquée dans la méthodologie, on a pour cette espèce :

- Une patrimonialité modérée (LRR : LC et statut régional : Assez commun)
- Un enjeu habitat faible (croisement entre la patrimonialité et la présence d'habitat)
- Une occurrence très forte (l'espèce a été contactée plus de 10 nuits)
- Un seuil Vigie-Chiro fort, à chacune des périodes (écoutes passives et actives)
- Une activité globale forte

L'enjeu fonctionnel qui en résulte est alors modéré.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité globale	Enjeu fonctionnel AEI
Modérée	Faible	Forte	Modéré

Grand Murin – *Myotis myotis*





Grand Murin - Laurent Arthur

Statut de protection nationale	Protection nationale
Directive Habitats-Faune-Flore	Annexe II et IV
Liste rouge nationale	Préoccupation mineure (LC)
Liste rouge régionale	Préoccupation mineure (LC)
Statut régional (PRA 2013-2017)	Assez-commun

C'est une des plus grandes chauves-souris d'Europe. Elle est présente partout en France, mais se fait rare en Bretagne, dans le Nord et sur le pourtour méditerranéen où il a subi des extinctions locales. C'est une espèce qui chasse essentiellement dans les milieux forestiers, mais aussi dans les milieux prairiaux. Le Grand Murin installe ses colonies d'estivage dans les combles et leur effectif peut s'élever jusqu'à plus de 1 000 individus. Les populations de Grand Murin se sont effondrées depuis un siècle et les effectifs auraient été divisés par dix. Le déclin semble s'être stabilisé depuis les années 1980, et les populations ont même augmenté dans la plus grande partie de l'Europe (Arthur et Lemaire, 2015).

Les zones de bâti à proximité immédiate peuvent présenter un potentiel pour le gîte de cette espèce et son territoire de chasse est présent à proximité du site (boisements et lisières).

Cette espèce a été contactée sur les trois saisons cependant elle a été totalement absente sur de nombreux points. Son activité a été faible à très forte. Elle semble plus active au niveau de la moitié ouest de l'AEI.

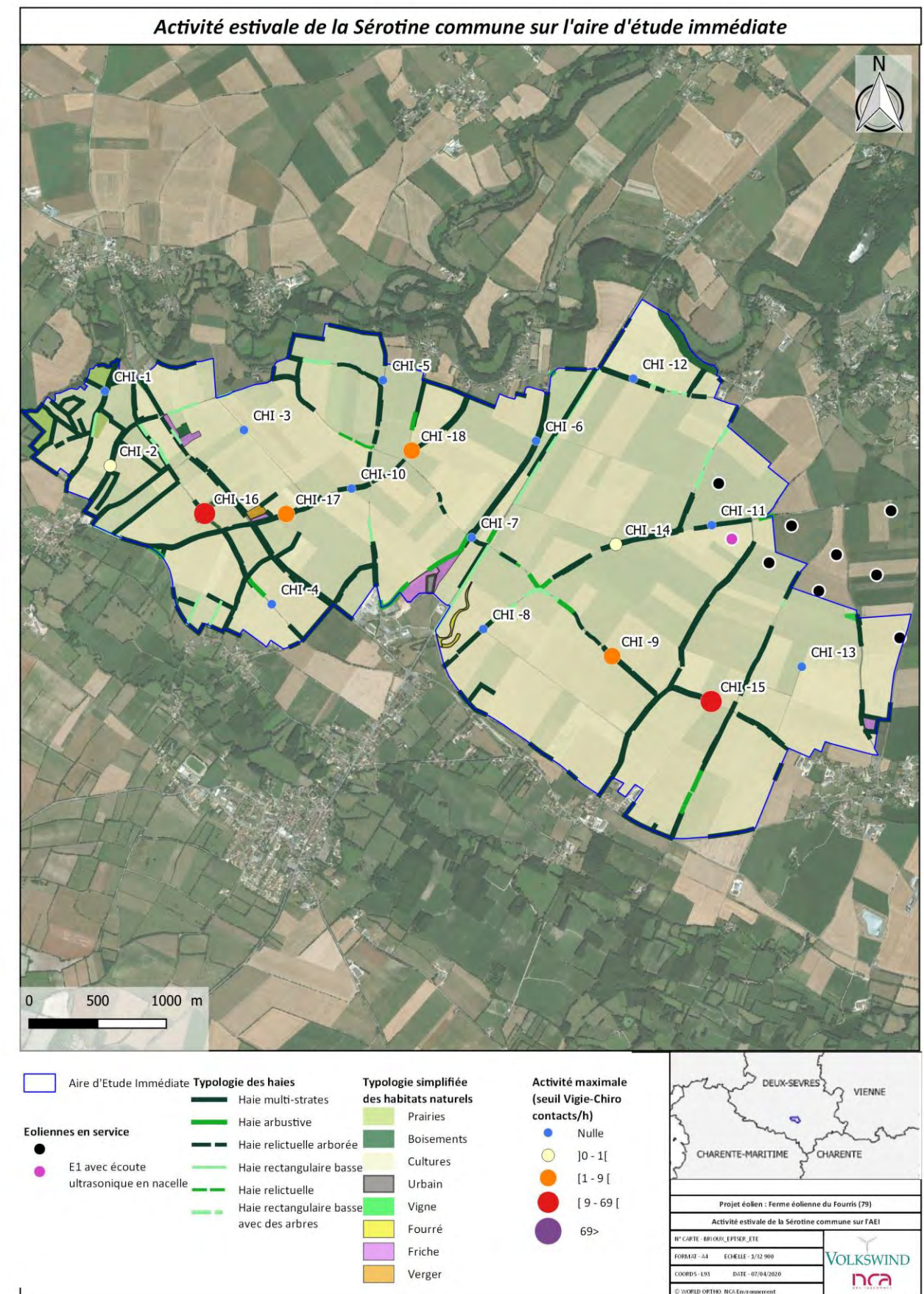
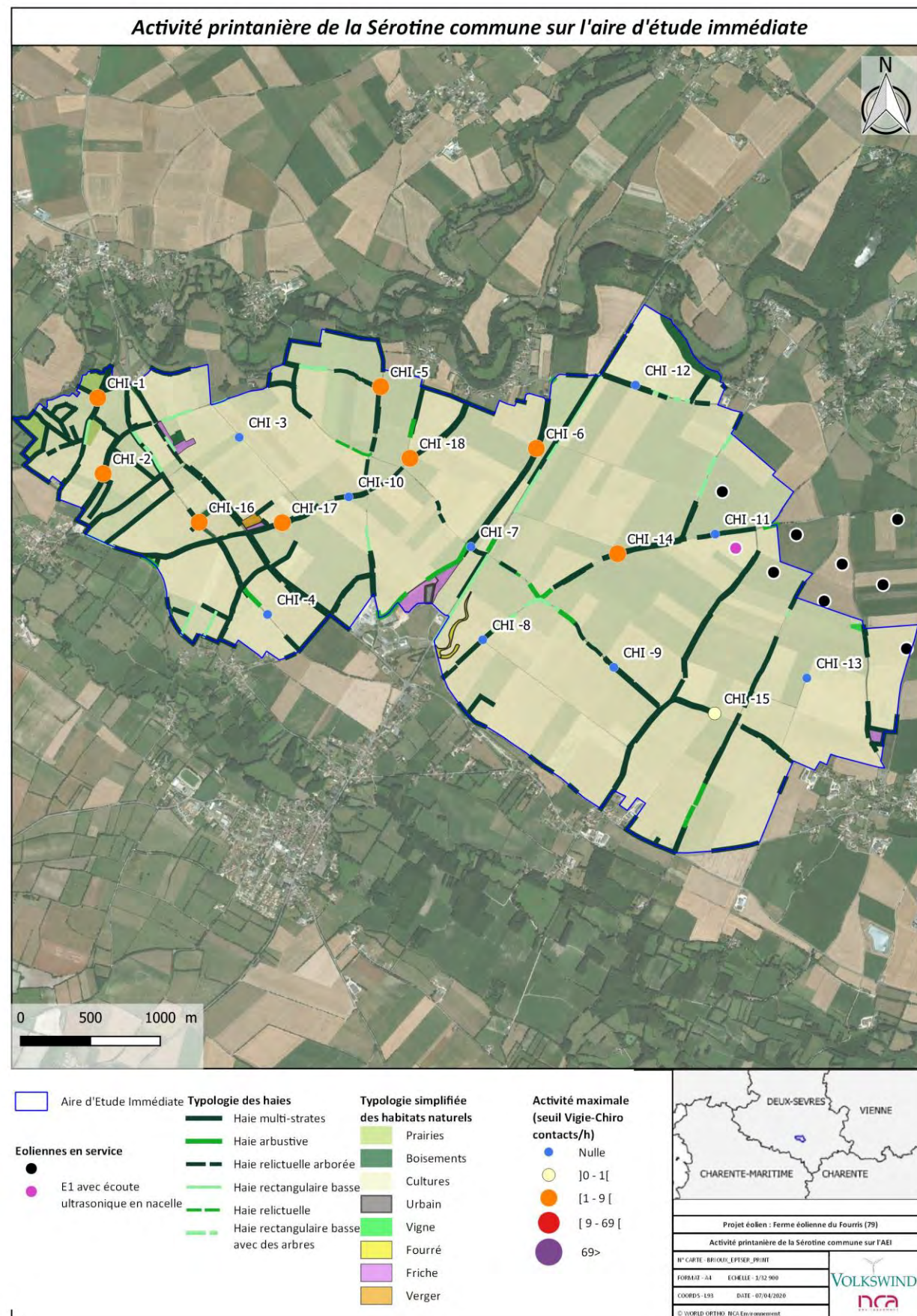
Selon la méthode de détermination de la patrimonialité expliquée dans la méthodologie, on a pour cette espèce :

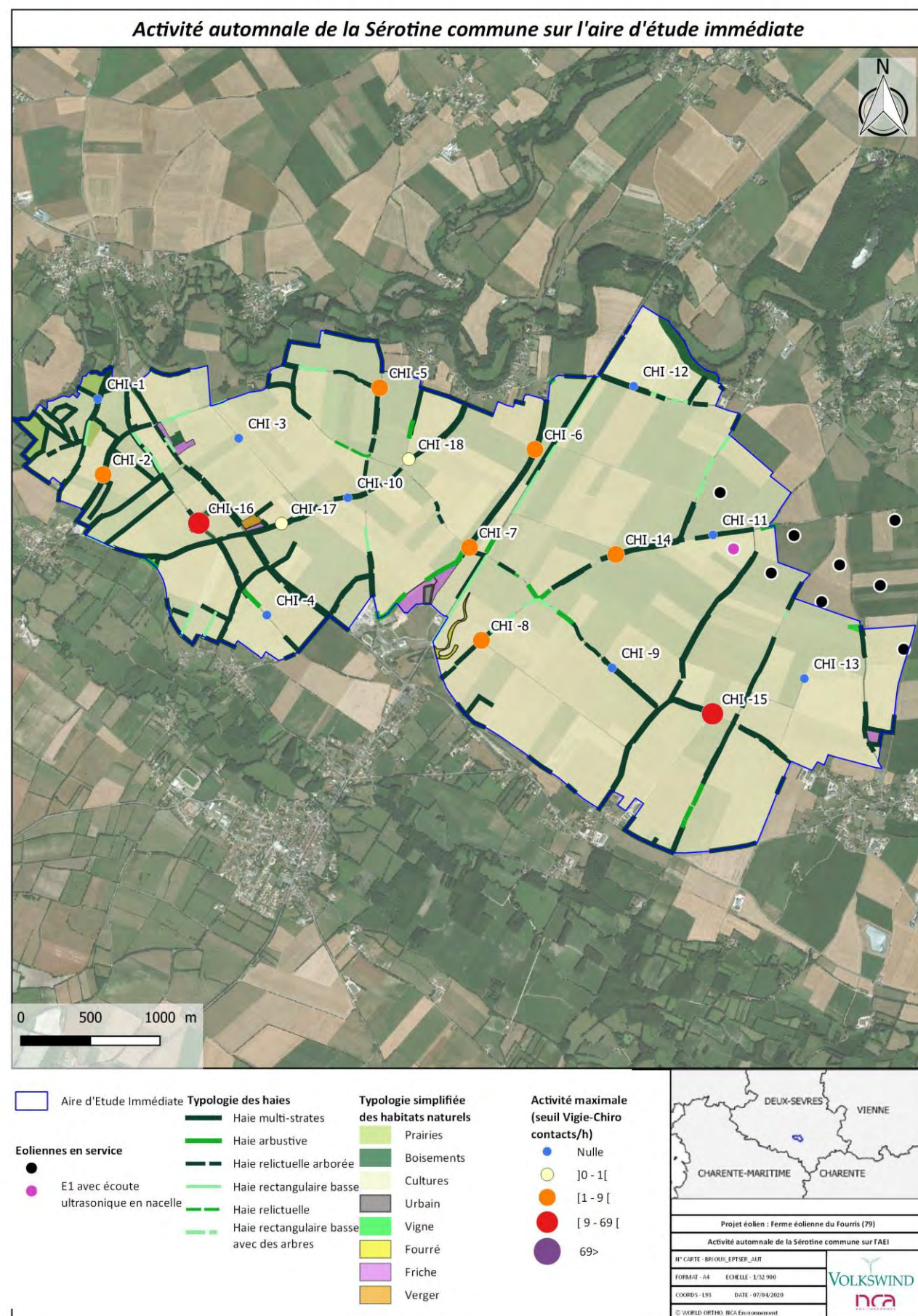
- Une patrimonialité modérée (LRR : LC et statut régional : Assez commun)
- Un enjeu habitat fort (croisement entre la patrimonialité et la présence d'habitat)
- Une occurrence forte (l'espèce a été contactée neuf nuits)
- Un seuil Vigie-Chiro très fort, à chacune des périodes (écoutes actives et passives)
- Une activité globale très forte.

L'enjeu fonctionnel qui en résulte est alors très fort.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité globale	Enjeu fonctionnel AEI
Modérée	Fort	Très forte	Très fort

Sérotine commune – *Eptesicus serotinus*





Sérotine commune - Gilles San Martin

Statut de protection nationale	Protection nationale
Directive Habitats-Faune-Flore	Annexe IV
Liste rouge nationale	Quasi-menacée (NT)
Liste rouge régionale	Quasi-menacée (NT)
Statut régional (PRA 2013-2017)	Commun

Cette chauve-souris de grande taille est présente sur l'ensemble du territoire français. Inféodée aux milieux semi-ouverts, elle chasse dans les bocages, les zones humides, le long des lisières et dans les allées de sous-bois. La période de chasse est concentrée en première partie de nuit et elle rejoint ses territoires de chasse en volant à hauteur de végétation. C'est une espèce lucifuge qui passe l'été dans les bâtiments humains non éclairés. C'est une espèce qui est relativement plastique en termes de préférence de milieux. Elle exploite les plaines, mais également les bocages, les villes et apprécie fortement les milieux mixtes. De nombreuses colonies sont recensées, notamment dans le Cher où une estimation des populations donne un minimum de 6 000 individus sur une surface de 7 000m².

Les zones de bâti à proximité immédiate peuvent présenter un potentiel pour le gîte de cette espèce

La Sérotine commune a une activité modérée au printemps. En été et en automne son activité est sensiblement la même. Elle semble avoir des préférences pour les points 15 et 16 dont l'activité est forte. L'AEI ne semble pas avoir de territoire de chasse potentiel pour l'espèce qui privilégie la chasse en canopée ou les prairies de fauche.

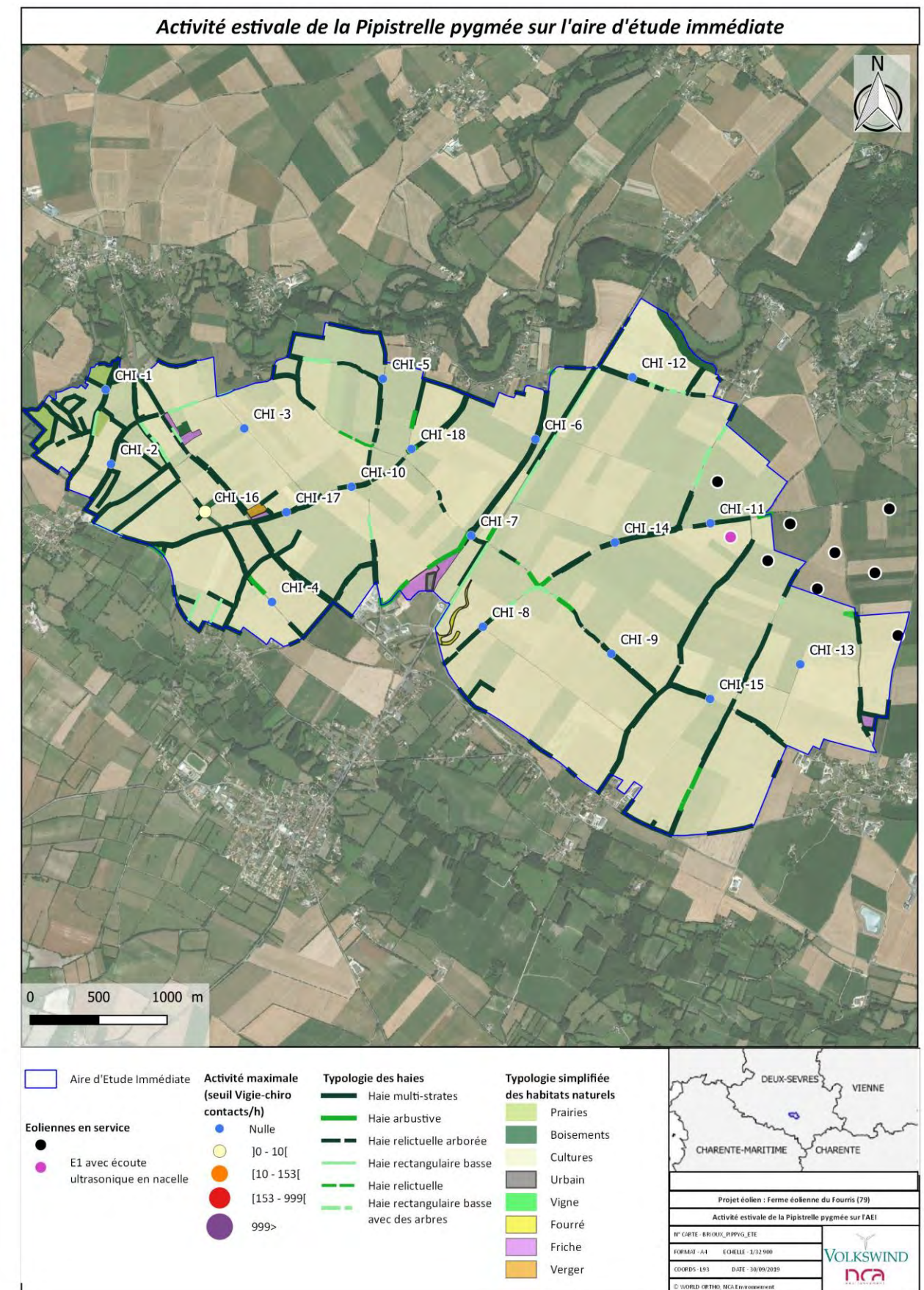
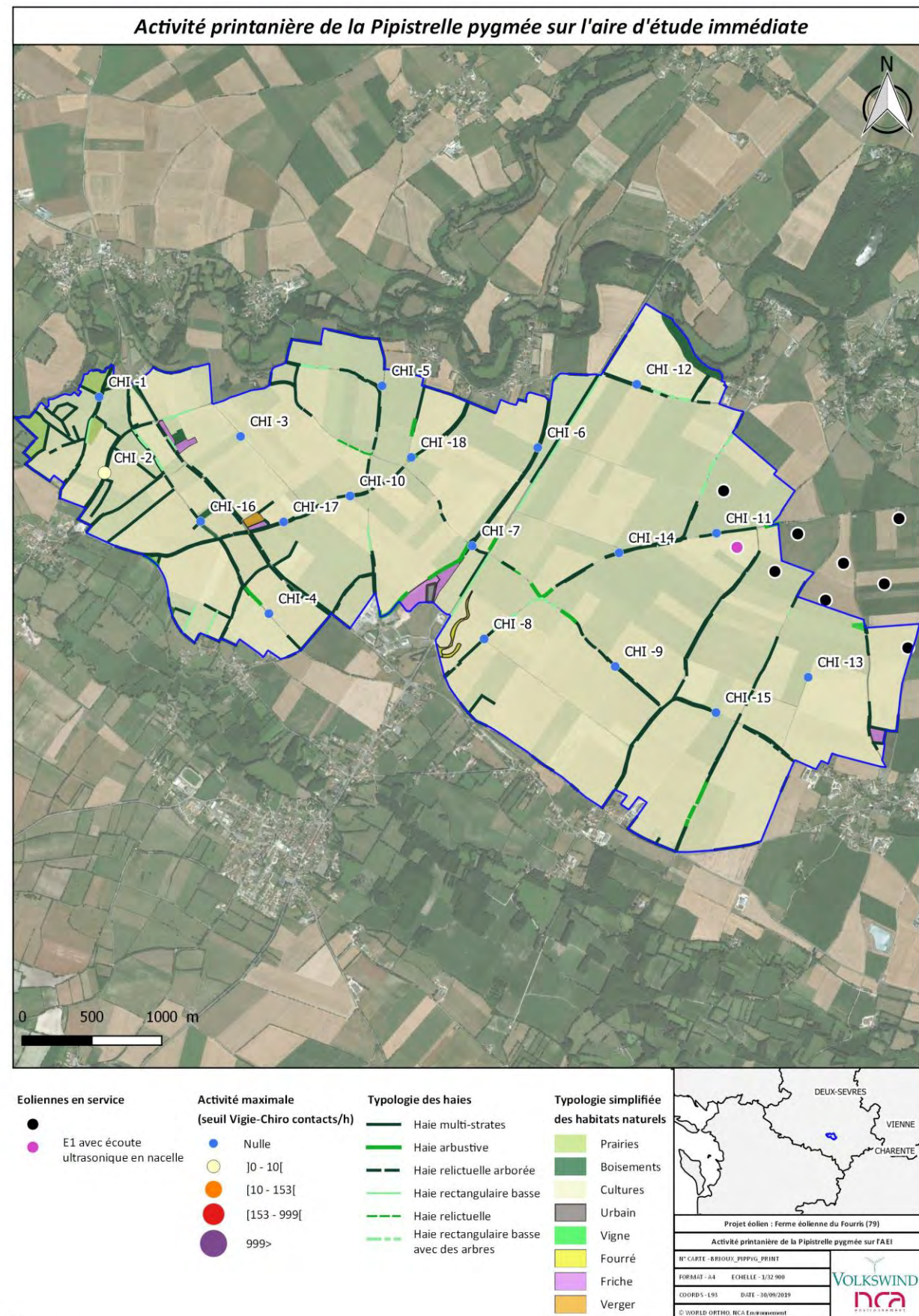
Selon la méthode de détermination de la patrimonialité expliquée dans la méthodologie, on a pour cette espèce :

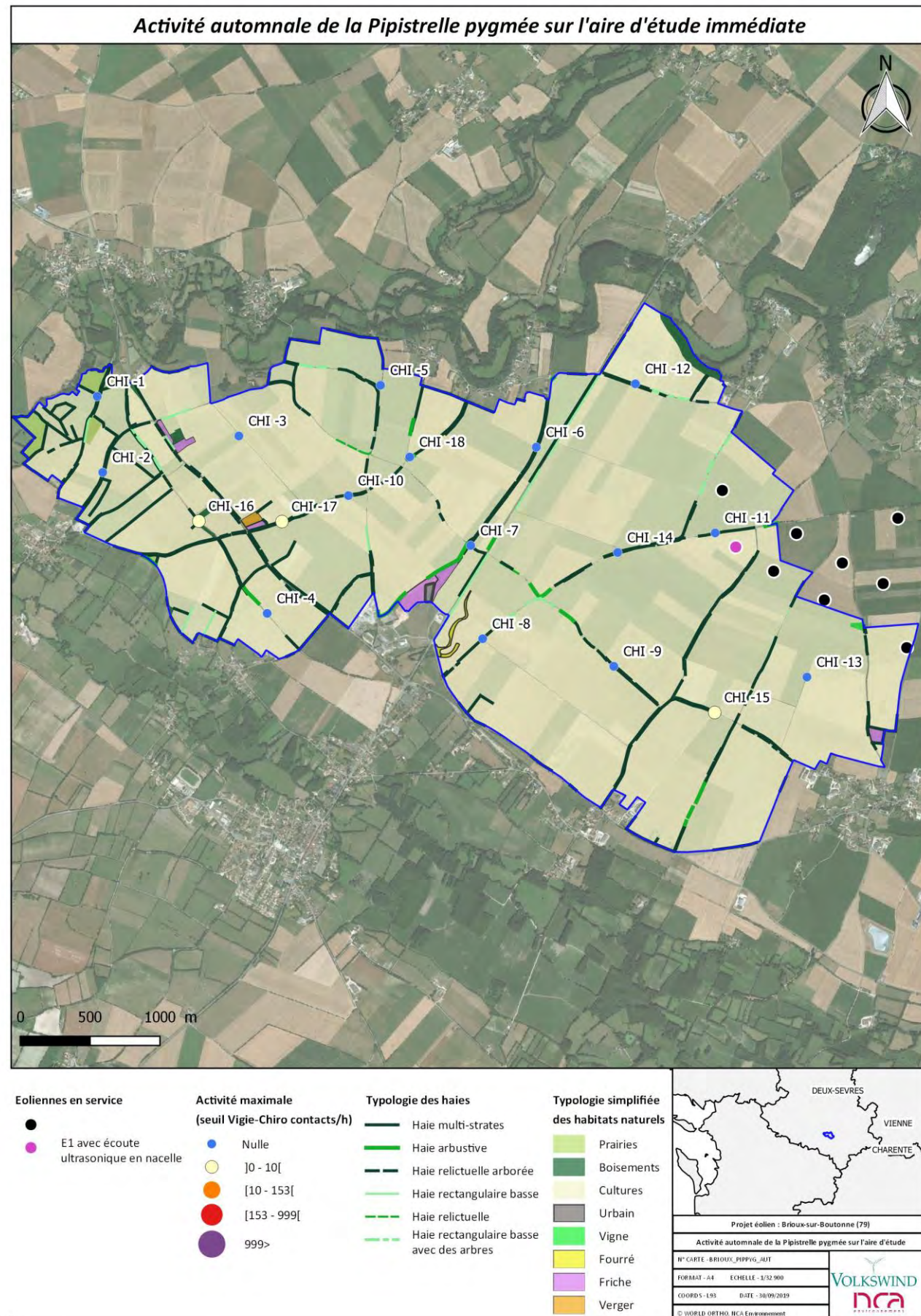
- Une patrimonialité faible (LRR : NT et statut régional : commun)
- Un enjeu habitat faible (croisement entre la patrimonialité et la présence d'habitat)
- Une occurrence très forte (l'espèce a été contactée plus de dix nuits)
- Un seuil Vigie-Chiro fort, en été et en automne (écoutes passives)
- Une activité globale forte

L'enjeu fonctionnel qui en résulte est alors modéré.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité globale	Enjeu fonctionnel AEI
Faible	Faible	Forte	Modéré

Pipistrelle pygmée – *Pipistrellus pygmaeus*





Pipistrelle pygmée – Laurent Arthur

Statut de protection nationale	Protection nationale
Directive Habitats-Faune-Flore	Annexe IV
Liste rouge nationale	Préoccupation mineure (LC)
Liste rouge régionale	Données insuffisantes (DD)
Statut régional (PRA 2013-2017)	Très rare

C'est la plus petite chauve-souris d'Europe. Elle est surtout abondante dans le pourtour méditerranéen et se retrouve localement en Alsace et dans la partie Ouest de la France. Elle chasse préférentiellement à proximité d'un plan d'eau ou d'une zone humide. Elle passe généralement l'été dans les milieux forestiers, sous des écorces d'arbres. En Poitou-Charentes, cette espèce est captée de temps en temps, mais les connaissances sur les populations sont très lacunaires. Sa présence reste encore considérée comme erratique.

Son habitat de chasse est absent de l'AEI car celle-ci privilégie les zones restreintes et humides (ripisylves, plans d'eau et rivières) et évite les zones de cultures. Son habitat de gîte étant assimilé au potentiel de chasse autour de celui-ci, il apparaît absent au sein de l'AEI. En revanche, celle-ci étant entourée par le cours d'eau de la Boutonne au sud et de la Béronne au nord, il est possible qu'elle soit plus présente vers ces zones.

L'activité de la Pipistrelle pygmée semble très faible au vu des résultats sur l'ensemble des trois saisons. Seuls quelques individus ont été contactés aux points 2, 15, 16 et 17 avec une activité très faible.

Selon la méthode de détermination de la patrimonialité expliquée dans la méthodologie, on a pour cette espèce :

- Une patrimonialité forte (LRR : DD et statut régional : très rare)
- Un enjeu habitat faible (croisement entre la patrimonialité et la présence d'habitat)
- Une occurrence faible
- Un seuil Vigie-Chiro faible (écoutes passives et actives)
- Une activité globale très faible

L'enjeu fonctionnel qui en résulte est alors très faible.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité globale	Enjeu fonctionnel AEI
Forte	Faible	Très faible	Très faible